

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel (17854)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel (17854)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	2789	2789	738	119

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel (17854)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	1763	1763	557	75	63 %
			Masculin	1026	1026	181	44	37 %
			Total	2789	2789	738	119	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel (17854)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	27	27	1	0	0 %
				Sans mention	659	659	18	6	6,3 %
				AB	816	816	146	29	30,5 %
				B	554	554	295	41	43,2 %
				TB	212	212	178	19	20 %
				TBF	15	15	15	0	0 %
				Total	2283	2283	653	95	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	15	15	0	0	0 %
				Sans mention	118	118	2	2	25 %
				AB	103	103	11	1	12,5 %
				B	47	47	23	4	50 %
				TB	8	8	6	1	12,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	291	291	42	8	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	10	10	0	0	0 %
				Sans mention	48	48	1	1	10 %
				AB	65	65	13	4	40 %
				B	32	32	9	4	40 %
				TB	9	9	6	1	10 %
				Total	164	164	29	10	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	16	16	5	2
			AB		5	5	1	1	16,7 %
			B		4	4	2	0	0 %
			TB		9	9	4	2	33,3 %
			TBF		1	1	1	1	16,7 %
			Total		35	35	13	6	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	12	12	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	3	3	0	0	
				B	1	1	1	0	
				Total	16	16	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel (17854)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1844	1844	615	87	73,1 %
			En réorientation	570	570	79	15	12,6 %
			Non scolarisés	308	308	28	9	7,6 %
			Scolarité étrangère	25	25	8	4	3,4 %
			Autres	42	42	8	4	3,4 %
			Total	2789	2789	738	119	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel (17854)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	197	197	59	12
			Cinéma-Audiovisuel Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	188	188	68	12

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	163	163	46	6
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	136	136	29	2
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	129	129	40	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	121	121	33	3
			Cinéma-Audiovisuel Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	106	106	52	9
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	102	102	35	5
			Cinéma-Audiovisuel Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	73	73	27	6
			Autres doublettes	921	921	254	29

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Conception et création en design et métiers d'art & Analyse et méthodes en design	67	67	20	2
			Autres doublettes	194	194	19	4
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel (17854)	Jury par défaut	Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	9,2 %	9,2 %	9,2 %	12,9 %
		Cinéma-Audiovisuel Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	8,8 %	8,8 %	10,6 %	12,9 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	7,6 %	7,6 %	7,2 %	6,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	6,4 %	6,4 %	4,5 %	2,2 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	6 %	6 %	6,2 %	9,7 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,7 %	5,7 %	5,1 %	3,2 %
		Cinéma-Audiovisuel Spécialité & Humanités, Littérature et Philosophie	5 %	5 %	8,1 %	9,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	4,8 %	4,8 %	5,4 %	5,4 %
		Cinéma-Audiovisuel Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	3,4 %	3,4 %	4,2 %	6,5 %
		Autres doublettes	43,1 %	43,1 %	39,5 %	31,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Toulouse 2 Jean Jaurès - Licence - Arts - Parcours Cinéma et audiovisuel (17854)	Jury par défaut	Conception et création en design et métiers d'art & Analyse et méthodes en design	25,7 %	25,7 %	51,3 %	33,3 %
		Autres doublettes	74,3 %	74,3 %	48,7 %	66,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	niveau académique	Notes obtenues en cinéma-audiovisuel (contrôle continu première/terminale et baccalauréat) avec coefficient majoratoire si moyenne supérieure à 13.	Essentiel
	niveau académique	Notes obtenues en français et littérature (contrôle continu première /terminale et baccalauréat).	Essentiel
	niveau académique	Notes obtenues en arts-plastiques, histoires des arts, hist-géo, langue vivante A, philosophie, Théâtre-Expression dramatique (contrôle continu première/terminale et baccalauréat).	Très important
	niveau académique	Notes obtenues en arts du cirque, danse, latin, musique, théâtre (contrôle continu première /terminale et baccalauréat).	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Appréciations de première et de terminale en Français, Littérature et Philosophie. Projet de formation motivé.	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	Prise en compte des cours suivis en cinéma, et/ou du projet de formation motivé.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt manifeste pour le cinéma	Projet de formation motivé	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La note globale attribuée aux dossiers par la commission d'examen des vœux est calculée informatiquement à partir de trois critères

généraux auxquels a été assigné l'ordre d'importance suivant :

1) {50% de la note globale} Une évaluation quantitative prenant en considération : les résultats scolaires obtenus en première et terminale dans les spécialités artistiques/littéraires et les matières artistiques/littéraires citées ci-après ; les notes obtenues aux épreuves du baccalauréat dans ces mêmes spécialités et/ou matières pour les candidat.e.s bachelier.e.s (oral et écrit). Les résultats scolaires obtenus dans le supérieur par les candidat.e.s déjà titulaires d'un baccalauréat sont laissés à l'appréciation des évaluateurs

mais ne sont pas pris en compte pour le calcul algorithmique.

2) {25% de la note globale} Une évaluation qualitative prenant en compte les mérites du projet de formation motivé.

3) {25% de la note globale} Le contenu de la Fiche Avenir.

Comme les années précédentes, les données de calcul ont été harmonisées pour tous les profils, suivant une règle de non hiérarchisation entre les filières générales et technologiques. Lors de la phase d'évaluation quantitative des dossiers, la sélection s'effectue sur la base des spécialités artistiques/littéraires et des options artistiques/littéraires choisies par les lycéen.ne.s. ou, le cas

échéant, des matières artistiques/littéraires suivies. Pour ce calcul informatisé des moyennes, les coefficients appliqués aux **enseignements de spécialités** ont été hiérarchisés selon les rangs de pertinence suivants :

1) Spécialité 'cinéma-audiovisuel', spécialité 'humanités, littérature et philosophie'

2) Spécialité 'histoire des arts'

3) Spécialité 'arts-plastiques', spécialité 'Langues, littératures, cultures étrangères et régionales', spécialité 'Théâtre-Expression dramatique', spécialité 'arts-plastiques',

4) Spécialité 'arts du cirque', spécialité 'danse', spécialité 'Littérature, langues et cultures de l'Antiquité', spécialité 'musique'

Pour les candidat.e.s issu.e.s des filières technologiques et pour les candidat.e.s ayant obtenu le baccalauréat avant 2001 (toutes filières confondues), les coefficients appliqués aux **matières** suivies ont été hiérarchisés selon les rangs de pertinence suivants :

1) Cinéma-audiovisuel

2) Français, littérature

3) Arts-plastiques, histoires des arts, hist-géo, langue vivante A, philosophie, 'Théâtre-Expression dramatique'

4) Ateliers artistiques, arts du cirque, danse, latin, musique, théâtre

En outre, un coefficient majoratoire est appliquée pour la discipline Cinéma-audiovisuel si la moyenne est supérieure à 13/20.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Ne nécessitant pas de pré-requis, la licence cinéma et audiovisuel s'adresse toute filière confondue à des bachelier.e.s et néo-bachelier.e.s de sensibilité littéraire et artistique, manifestant un fort appétit culturel pour le cinéma, pour la pratique de l'écriture critique, pour l'histoire de l'art ou la philosophie.

Le projet de formation motivé doit faire apparaître :

- Un goût prononcé pour le cinéma sous toutes ses formes (analyse esthétique, découverte des genres, mouvements ou écoles stylistiques, lectures critiques).
- Une bonne curiosité intellectuelle.
- Des expériences dans des activités extra-scolaires liées au cinéma (ciné-club, jury, écriture critique, podcast...).
- Une bonne rigueur syntaxique et orthographique.

Les portfolios, films personnels ou autres travaux pratiques, s'ils témoignent d'un engagement et d'une motivation appréciables, ne peuvent être pris en compte dans l'évaluation des dossiers car ces compétences sont extérieures au contenu pédagogique de la formation.

Signature :

Emmanuelle Garnier,

Président de l'établissement Université Toulouse 2

Jean Jaurès